

APPENDICE I

DÉCLARATION FAITE À LONDRES PAR LE PREMIER MINISTRE DU ROYAUME-UNI ET À WASHINGTON PAR LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE LE 6 DÉCEMBRE 1945

Les pourparlers économiques et financiers que poursuivaient à Washington les représentants des Gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni sont maintenant achevés.

Ces pourparlers ont porté sur les grands problèmes intéressant les relations fondamentales d'ordre économique et financier entre les deux pays, tels que posés par l'Article VII de l'Accord d'Aide Mutuelle conclu entre les deux Gouvernements le 23 février 1942. Ils ont embrassé les questions d'aide financière à apporter par les Etats-Unis au Royaume-Uni, de la levée des restrictions du temps de guerre relative au commerce et à la monnaie, du règlement du Prêt-Bail, de la disposition des biens de guerre de surplus que les Etats-Unis possèdent au Royaume-Uni, et, enfin, d'une façon générale, des programmes commerciaux à grande portée portant sur les barrières et les préférences commerciales, la politique relative aux surplus mondiaux de denrées, les cartels et l'organisation internationale du commerce, et les aspects internationaux des mesures d'ordre national destinées à maintenir l'emploi.

Les pourparlers visaient à donner à ces problèmes une solution mutuellement avantageuse que les deux Gouvernements recommanderaient aux peuples et aux Parlements de leur pays respectif et à l'univers entier.

Les deux parties, pleinement conscientes de l'importance qui s'attachait tant pour les autres pays que pour le leur, au résultat de leurs entretiens, n'ont cessé depuis le commencement de s'inspirer de l'intérêt commun que pouvaient avoir leurs deux Gouvernements à l'établissement d'un système commercial et monétaire universel profitable au commerce de tous les pays et dans lequel le commerce de chaque pays pourrait se faire sur une base multilatérale n'excluant personne.

Les pourparlers ont abouti.

On s'est entendu, sous réserve de l'approbation des Législatures des deux pays, sur l'ouverture d'un crédit au Royaume-Uni par les Etats-Unis de \$3,750 millions aux conditions énoncées dans l'Accord Financier intervenu ce jour afin d'aider le Royaume-Uni à se procurer des marchandises et des services aux Etats-Unis, à faire face aux déficits passagers d'après-guerre dans la balance courante des paiements, de conserver une encaisse suffisante d'or et de dollars, et d'assumer les obligations du commerce multilatéral. Ce crédit permettra au Royaume-Uni de relâcher le contrôle des importations et du change, y compris les accords sur le change régissant le bloc sterling, et, en général, de tendre avec les Etats-Unis et les autres pays au but commun qu'est l'expansion du commerce multilatéral.

On s'est mis d'accord sur le règlement définitif du Prêt-Bail et de l'Aide Mutuelle, sur la disposition des biens de guerre de surplus que les Etats-Unis possèdent au Royaume-Uni, et sur le règlement final des réclamations mutuelles des deux Gouvernements nées de la poursuite de la guerre.

On est tombé d'accord sur les principes généraux de politique commerciale auxquels les deux Gouvernements inviteront les nations à donner leur appui.